

41

Lettres personnelles et courriers officiels  
(dernière lettre de R. Alba à  
ses parents. 12-10-1943 - quelques  
jours avant arrestation.

- Lettre de Lucie Alba à ses parents  
après annonce du décès.
- Lettre Lucie Alba au Dr. Cornu (31.07.45)
- Deux courriers du Ministère des ACVG  
concernant l'acte de décès.
- Courrier de l'Ambassade de France  
(recherches de corps)
- Lettre du Centre de recherches des Internés  
et déportés politiques
- Courrier concernant la demande de  
carte de Déporté Résistant (1952 - M<sup>r</sup> Jean  
Nédélec)
- Courrier du ministère des ACVG - concernant  
carte de D.R. - (1955)

mp. 27  
La Forêt le 25 Juin,

Mon cher papa,

Cette fois, je ne puis plus douter, il faut me rendre à la cruelle évidence. J'ai vu, hier, le voisin de lit de Robert, qui l'a vu mourir. Cependant, envers et contre tout, j'espère encore. C'est impossible que nous soyons séparés pour toujours. Qu'avons nous fait pour mériter que le sort soit si injuste. Nous ne demandions qu'à vivre, qu'à nous aimer; nous n'avons (du moins consciemment), nous n'avons jamais fait de mal. Robert, a jusqu'au bout, fait son devoir. Alors, que faut-il de plus pour mériter de vivre et d'avoir sa part de bonheur? Mon pauvre Robert, qui aimait tant la vie, aura eu, pendant sa courte existence une trop lourde part de misère. Lui qui disait toujours qu'il voulait la vie courte, mais belle, l'aura quittée dans un bien noir moment. Son voisin de lit, un jeune étudiant de Quimper, qui faisait le typhus, pendant que Robert avait la

dysenterie, m'a assuré que Robert ne s'est pas vu mourir. Il est mort pendant son sommeil et la dernière fois qu'il a parlé à son voisin (le soir, avant de s'endormir.) il faisait encore des projets d'avenir; ils devaient rentrer ensemble, et Robert parlait de nous tous, qu'il allait retrouver, de son installation à Concarneau, de leur prochaine délivrance. Jamais il n'a envisagé qu'il ne reviendrait pas. C'est pour moi une consolation de savoir qu'il est parti plein d'espoir; la souffrance morale lui aura ainsi été épargnée. Il est inutile de vous dire l'immensité de ma douleur, vous la devinez. Il faut que je reste, pour Yvonne; il aurait été cependant plus facile de suivre mon pauvre Robert que de continuer à vivre dans un monde où j'ai tout perdu. Yvonne ne se rend pas compte de tout ce qu'elle perd en perdant son papa qui l'aimait tant. Je comprends d'ailleurs qu'elle ne réalise pas qu'il est parti pour toujours puisque, moi-même, ne puis y croire. Je l'ai vu partir, si bien portant que je ne puis imaginer qu'il était devenu cet être maigre et affaibli dont m'a parlé M<sup>me</sup> Boudoux, son voisin de lit. Celui-ci n'a d'ailleurs connu Robert que pendant ses trois jours de maladie. Il m'a dit que le docteur Cornu, qui a très bien connu

Robert et qui l'a soigné avec beaucoup de dévouement, nous donnerait sur la vie au camp, des détails que lui ignorait. Il y a aussi, à Port-L'Abbé un autre camarade de Robert. André l'a vu. Il lui a dit que Robert s'est bien porté jusqu'à ce dernier voyage en chemin de fer qu'on leur a fait faire sans manger. Affaiblis comme ils étaient, beaucoup ont succombé à ce moment-là. Quand je pense qu'il s'en est fallu de si peu pour que Robert connaisse à nouveau le bonheur, je me révolte. Avoir eu toute la misère sans connaître la récompense, c'est vraiment trop injuste, et je ne puis me soumettre à cette décision du sort.

J'attendrai, pour écrire à maman, que vous l'ayez avertie. Pauvre maman, elle aussi va avoir tant de chagrin. Je voudrais être auprès d'elle, car c'est nous deux qui sentirions le plus douloureusement la perte de notre cher petit. Je voudrais lui en parler, car je sais qu'elle sera toujours heureuse que je lui en parle, et comme j'y pense tout le temps je voudrais en parler tout le temps.

Ici aussi, papa et maman pleurent un fils et la place de Robert est bien vide.

j'attends une lettre de vous. Dites à Hortense que  
je lui écrirai quand j'aurai un peu plus de  
courage, et donnez à tous les frères de mes nouvelles.

Je vous embrasse bien tristement, mais avec  
beaucoup d'affection.

Lucie

Pôle Jean Moulin ©copyright

Font de Buis le 12 octobre

Bien chers Parents

Je profite d'un petit moment de tranquillité pour vous donner de nouvelles et vous parler de patate. Donc je cours plus que jamais parce qu'il y a de moins en moins d'essence et que le ravitaillement est de plus en plus difficile par suite de la concurrence de la troupe qui paye faiblement 100 ou 150<sup>t</sup> la livre de beurre. Mais le temps étant beau, la santé bonne, la force ne manquant pas je tiens très bien le coup. Je crois d'ailleurs que dans quelques temps je pourrais quitter mon emploi de ravitaillement car je compte changer de situation. J'ai en effet postulé l'emploi de directeur de service généraux de la Chambre de Commerce au port de Concarneau et j'ai de très forts chances d'être agréé, aux derniers nouvelles 99 chances sur 100 : traitement de début 3500<sup>t</sup> par mois, 4000<sup>t</sup> au bout de trois mois, par la suite pourcentage sur les affaires il semble que ce soit une situation de 60. à 80000 francs par an. Résidence très agréable à 10 km de La Forêt, travail intéressant en relations minis avec le service des Ponts et Chaussées. nous connaissons d'ailleurs très bien le directeur général de la Chambre de Commerce qui est un camarade de lycée à Anole et qui m'a fort encouragé. Je demanderais donc ma

TPE ; Robert à lui seul gagnera autant que nous deux maintenant, et même plus. Le travail me sera pas très différent de celui si il a maintenant, et c'est presque chose de sur (avancements, retraites sont fixés par des statuts.) Dès que nous serons fixés nous nous enverrons un mot. En attendant, j'ai hâte que vos lettres soient expédiées. Quand nous les aurons reçues, nous attendrons plus plus philosophiquement les événements.

mise en disponibilité. Ici que je serai fixé sur la  
décision définitive.

En attendant je m'occupe de vos patates je vais  
vous expédier sans faute cette semaine 300 kgs pour  
vos besoins immédiats. Voici comment nous procéderons  
nous prenons les patates chez un producteur quelconque  
nous les expédions avec un bon de transport délivré  
par 100 kgs sur le vu d'une attestation de la  
mairie que nous sommes producteurs; il faut  
donc une attestation pour 100 kgs mais cela  
n'offre pas trop de difficultés car nous connaissons  
un peu le monde. Donc pas besoin de carte  
de patate que je vous retourne (à ce sujet quand  
on envoie une lettre recommandée il faut l'adresser  
à une seule personne car tous les destinataires men-  
tionnés sur l'enveloppe doivent émettre à l'arrivée)  
pour les marais et autres je veux bien leur expédier  
les patates mais il me faut des sacs et j'aimerais  
aussi avoir les fonds car si les patates n'arrivent pas  
pour une raison ou une autre je ne tiens pas à  
faire une avance en pure perte. Comme les prix  
varient tous les jours je crois que l'on peut compter  
sur un prix d'environ 5 + le kilo (grand maximum)  
je leur régulariserai les prix après l'expédition  
en leur renvoyant l'argent en trop si c'est nécessaire.  
Inutile pour eux aussi d'envoyer de carte de patates.  
Yvonne est toujours à la Forêt si elle attend  
la rentrée pour il n'y a pas d'événements d'ici là.

Affectueux baisers à tous  
(Robert)

Bien chers parents, je crois que Robert vous  
a donné toutes les nouvelles intéressantes. Je dois aller samedi à Quimper  
chercher Yvonne et me débrouiller avec les bagages. C'est si difficile de voyager  
maintenant que je ne veux pas laisser maman toute seule faire les transborde.

ments à Quimper. Si Robert part à Concarneau, comme c'est fort probable, je resterais au  
Port de Guie en attendant une occasion à Concarneau ou dans les environs immédiats. C'est  
une occasion à saisir et si la séparation maintenant ne s'est révélée, il faut voir plus loin. La  
guerre ne durera pas éternellement et c'est une situation tellement plus lucrative que celle de

trompe, une pré-molaire aversifée. Il avait une profonde cicatrice au genou droit et deux grains de beauté assez proéminents: l'un sur le dos, presque à la base du cou, l'autre sur le côté, c'est tout ce que je lui vois comme signes particuliers. Je ne crois pas qu'une identification soit facile dans de telles conditions, il faudrait que quelqu'un qui le connaisse bien soit là-bas, sinon, j'aurais peur que l'on se trompe et que l'on me ramène un autre au lieu de mon cher petit. Si vous croyez qu'on puisse à coup sûr le reconnaître, je serais heureuse d'avoir sa tombe pour m'y recueillir, sinon, sa tombe sera le monument aux Morts sans prétention de la Forêt et une plaque sur la tombe de la famille. J'aurais préféré qu'il repose en terre amie, mais ils sont là-bas en si grand nombre, les bons et nobles garçons de chez nous, qu'il sera en bonne compagnie et qu'il continuera par-delà la tombe, la vie du camp où l'affection et la camaraderie faisaient oublier bien des mauvais moments. Je pense à faire dire un service à sa mémoire à l'église de la Forêt. Je ne sais s'il vous sera possible d'y venir, mais j'aimerais avoir votre avis avant d'en fixer la date. Si vous ne pouvez venir à la Forêt peut-être pourrait-on faire dire une messe à Paris pendant que nous y serions tous. Bâchez dans votre prochaine lettre de m'en fixer la date. Je ferai part des deux messes dans un faire part inséré dans la presse locale. Je ferai dire le service

J'écirai à  
maman le 8 juillet,  
ainsi, je serai sûre  
qu'elle sera avertie  
par vous avant que  
ma lettre lui  
arrive. Mes  
parents lui font  
dire de  
venir  
passer  
quelque  
temps à  
la Forêt  
à mon  
retour  
de St gaudens.  
Mes parents ont  
beaucoup de chagrin,  
ils aiment Robert  
comme leur fils et il  
tenait une si grande  
place à la maison à  
la Forêt que sa place est  
bien vide. Chaque com-  
munielle un souvenir,  
une parole, tout parle  
de lui.

La Forêt le 29 juin  
Cher papa,  
J'ai reçu hier votre lettre, et hier également mes parents m'ont remis la lettre du D<sup>r</sup> Cornu. Quelle douleur d'apprendre le long martyre de notre cher Robert. J'avais une confiance inébranlable en sa santé et je ne pouvais croire qu'il eût tant souffert. Mais, si c'est un déchirement pour moi de savoir que la faim l'a torturé pendant si longtemps, et a eu raison de sa robuste constitution, c'est une fierté de savoir combien il a été courageux et digne de tout l'amour et de toute l'admiration que je lui portais. J'étais si fière de lui et je vois qu'il était encore plus grand et plus noble, s'il est possible, que le Robert que je connaissais si bien. C'est avec son souvenir que je vais vivre désormais et c'est dans son culte que j'élèverai notre petite Yvonne. Pour le moment, Yvonne ne réalise pas toute l'étendue de notre malheur. Elle attendait son papa depuis si longtemps, qu'il lui semble qu'elle doit encore l'attendre, elle ne réalise pas qu'il est parti pour toujours.

Ici, de tous côtés je reçois des témoignages de sympathie qui me montrent combien Robert était aimé de tous ceux qui l'approchaient, je sens, dans toutes ces lettres que je reçois, autre chose que des manifestations protocolaires, certaines sont touchantes dans leur maladresse et s'il était possible d'adoucir ma peine de telles marques d'estime et d'affection ne manqueraient pas de le faire. Mais ma peine n'est entière car la perte de mon Robert est irréparable. Je me sens si faible si désespérée maintenant que je sais qu'il ne viendra plus à mon secours. Je vous envoie de croire, papa. Ce serait pour moi une telle consolation dans ma détresse. Je suis très heureuse que Robert soit revenu à la foi avant de mourir. Avec l'espérance, le grand départ lui aura été moins pénible. J'aurais voulu lui fermer les yeux et qu'entouré de mon amour et de ma tendresse si l'heure de la réparation avait sonné, il parte tout à fait heureux. D'après ce que me disait M<sup>r</sup> Boudoux, Robert, le soir de sa mort, faisait encore des projets d'avenir, ce qui me faisait penser qu'il ne s'était pas senti mourir. La lettre du D<sup>r</sup> Cornu me fait sentir qu'il en a été autrement et que mon cher petit avait envisagé qu'il pouvait mourir loin de nous tous. Dès que je croirai ne plus fatiguer M<sup>r</sup> Carion de Tréguem, j'irai le voir pour qu'il me renseigne. Je voudrais tant savoir que Robert a communiqué simplement pour revenir à la foi, mais non pas parcequ'il se préparait à mourir. Je vais écrire au Docteur Cornu pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour mon pauvre Robert et pour nous avoir fait connaître sa

vie pénible dans ce pays ~~hostile~~. Je fais faire quelques photos de Robert, des plus récentes. Je lui en expédierai une où il retrouvera le Robert qu'il a connu. J'en ferai faire pour vous tous, mais on ne peut me les livrer tout de suite. Pour les affaires de Robert, j'ai pensé à vous les porter quand j'irai vous retrouver à Paris le 20 juillet, car plus que jamais, je veux vivre le plus près possible de Robert et c'est au milieu de vous que je le retrouverai le mieux. J'irai donc pour le mariage d'Éloi, et comme me le propose Hortense, je partirai avec elle à Saint Gaudens, ce Saint Gaudens que Robert aimait tant et où il n'était pas retourné depuis bientôt onze ans. J'aurais voulu que nous y allions en 43, mais Robert trouvait le congé trop court et les voyages longs et fatigants. Il trouvait qu'il avait besoin de se reposer avant de commencer son grand travail, la préparation du débarquement qu'il croyait tout proche. Il est donc parti, sans vous avoir revu, mais il pensait bien à vous tous et il ne se passait de jours sans que nous parlions de vous. Maintenant, la séparation sera bien plus longue encore, mais son souvenir restera si vivant qu'aussi longue que puisse être notre vie il ne sera pas oublié. Vous me demandez des précisions pour essayer de reconnaître Robert: il avait des mèches manquantes et si je ne me

Il faudra que j'y fasse demander son adresse.  
Quand j'irai à Paris je vous porterai 2 paires de souliers, un  
costume, des chemises et un cuir si vous pouvez l'utiliser. Robert  
avait son imperméable sur lui au moment de son arrestation  
et comme tout le reste la Gestapo le lui a volé. Je n'ai plus  
aucun de ses objets personnels (bague, montre, stylo, portefeuille,  
tout a été pris) Je n'ai plus que le petit St Antoine que la  
bonne maman du Soudet lui avait donné et son vieux portefeuille.  
Je vous quitte pour ce soir, cher papa, car il se fait tard. Comme  
vous, moi aussi je ne trouve d'apaisement que dans le sommeil;  
je ne suis pas encore assez forte pour ne penser qu'aux moments heureux  
de notre vie commune. La souffrance de Robert est encore trop proche pour que  
je puisse l'oublier. Je vous embrasse bien affectueusement pour Youne et  
pour moi en attendant de représenter Robert près de vous le 21 juillet Lucie

à la Forêt vers le 16 ou le 17 juillet avant mon départ  
pour Paris et celui de Paris à la date que vous me  
fixeriez. Dites moi si cela vous convient, sinon, dites moi  
ce que vous avez décidé et qui vous paraît mieux.  
J'attendrai votre réponse pour faire quoi que ce soit.  
J'ai reçu une lettre de l'office départemental des Mutilés,  
Combattants, victimes de la guerre et... me demandant de  
remplir une fiche pour l'adoption d'un orphelin comme  
pupille de la Nation. Il me faudrait auparavant l'avis  
officiel de la mort de Robert. Cet avis sera sans doute établi  
d'après les témoignages du D<sup>r</sup> Cornu et de M<sup>r</sup> Boudoux.  
M<sup>r</sup> Boudoux habite rue Aristide Briand à Quimper, mais  
<sup>Edgard</sup>  
il devait aller se reposer chez son frère à Fontainebleau.

Saint Gaudens le 31 juillet

## Repondu Paoul

Monsieur,

J'ai pensé journellement à vous depuis que j'ai reçu la lettre où vous nous racontiez en détail la vie de mon pauvre Robert depuis son départ de Compiègne. Je ne vous ai pas écrit plus tôt car, comme vous en aviez manifesté le désir, je voulais vous expédier une photo de Robert. Je vous envoie celle-ci qui a été prise en Allemagne lors de sa première captivité. C'est celle où je le retrouve le mieux et elle vous le rappellera certainement plus que celle de notre mariage que mon beau-père vous a expédiée.

Je ne sais comment vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour mon cher Robert. Dans ma grande douleur, ce m'est un apaisement de penser que si, comme nous nous l'étions mutuellement promis, je n'ai pu lui fermer les yeux, il a été

jusqu'à la fin entouré d'amis fidèles et dévoués  
qui lui ont donné l'aide et l'affection dont on  
ne m'a pas permis de l'entourer. Je ne vous  
dirai pas mon effondrement en apprenant la  
tragique nouvelle. Vous fûtes si bien connu mon  
cher Robert pouvez mesurer l'étendue de mon  
malheur, car il était aussi bon époux et bon père  
qu'il était un loyal ami. Il était si heureux de  
vivre, si plein d'entrain qu'il ne m'est pas encore  
possible de croire qu'il n'est plus. Comme il a fallu  
le faire souffrir pour venir à bout de sa robuste  
constitution ! Et bien que je sache la vanité de  
la révolte, je ne puis me résigner à croire à votre  
malheur. Malgré moi je l'attends et je continuerai  
à l'attendre jusqu'à la fin. Je m'excuse de vous  
écrire tout cela, mais je vois d'après votre lettre  
que vous l'avez si bien connu et apprécié qu'il me  
semble que c'est à un ami que j'écris.

J'ai vu à Quimper Monsieur Boudoux, le  
petit breton qui était à côté de Robert à l'Infirmerie.  
Il m'a dit que, bien que très malade, Robert avait  
quand même l'espoir de revenir. Croyez vous que  
ce soit vrai ? Je voudrais tant qu'il ne se soit pas  
senté mourir dans cette terre hostile. Je sais qu'il

était revenue à la foi et qu'ainsi la Mort n'était plus pour lui qu'une séparation. Mais je sais aussi que l'affection qu'il nous portait à la petite et à moi était si grande qu'il n'ait souhaité par dessus tout nous revoir.

Je suis venue, dans ce pays de Comminges, qu'il aimait tant, essayer de retrouver un peu de calme et rétablir une santé chancelante. Les nerfs de notre petite qui ont été soumis à rude épreuve durant ces deux années avaient grand besoin de l'air sédatif des montagnes. Nous y resterons jusqu'au 15 septembre environ puis nous rentrerons à la Forêt. A ce moment, si vous croyez que l'air chinat très doux de la Forêt vous ferait du bien, je viens vous proposer très simplement, comme vous devez le faire avec Robert, de venir passer quelque temps avec nous. Nous nous ravitaillons bien en lait et beurre et le jardin nous donne des fruits à profusion. Si donc vous croyez qu'un petit séjour en Bretagne vous soit salutaire, acceptez aussi simplement que nous vous le proposons notre offre d'hospitalité. La maison n'est certai-

nement pas très gai en ce moment mais elle  
saura se faire accueillante pour un ami de  
notre Robert. Vous avez été si bon pour lui  
que je ne sais comment vous témoigner ma  
reconnaissance; je serais heureuse de pouvoir  
vous rendre service. Aussi, je vous prie de  
croire,

Monsieur, à mes sentiments tout dévoués

L'Alba

M<sup>me</sup> Robert Alba

34 Avenue de Toulouse

à Saint. Gaudens

(H<sup>te</sup> Garonne)

MINISTÈRE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

BUREAU  
DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS  
37, rue de Bellechasse, 37  
PARIS (VII<sup>e</sup>)

Formule n° 8 bis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le

4 JAN 1947

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acte de décès de  
M<sup>e</sup> Robert Alba  
dossier n° 38525, a été établi et envoyé en transcription  
à la mairie de S<sup>t</sup> Sigal (Finistère) ;  
c'est à cette mairie qu'il faut vous adresser pour obtenir les  
extraits d'acte de décès dont vous pourrez avoir besoin.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

*[Signature]*

J. H. 607755.

Madame

L. Alba  
27 Rue Pen ar Steir  
Quimper  
Finistère

MINISTÈRE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE

BUREAU  
DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS  
37, rue de Bellechasse, 37  
PARIS (VII<sup>e</sup>)

ECD2/CD/JF/203.

Mention  
«MORT POUR LA FRANCE».

Formule n° 15 bis.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Paris, le 20 AOUT 1947  
83, Avenue Foch,

LE CHEF DU BUREAU  
DE L'ÉTAT CIVIL DÉPORTÉS

à Madame ALBA Lucie,

37, Rue Pen ar Steir,  
à QUIMPER (Finistère)

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le décès de  
Monsieur ALBA Robert, Jean, Germain  
demeurant à PONT DE-BUIS-EN-ST-SEGAL (Finistère)  
étant survenu dans les conditions fixées par l'ordonnance  
n° 45-2717 du 2 novembre 1945, j'invite, par ce même courrier  
le maire de ST-SEGAL (Finistère), à inscrire  
la mention «MORT POUR LA FRANCE» dans l'acte de décès

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

Le Chef du Bureau  
de l'État civil Déportés,

*[Signature]*

J. M. 607755.

CENTRE d'ACCUEIL

des

INTERNÉS & DÉPORTÉS  
POLITIQUES

16, Rue d'Artois - PARIS (8<sup>e</sup>)

Tél. : ELY. 79-93

SERVICE DES RECHERCHES

FL/YD

Madame Robert ALBA

Institutrice

LA FORET-FOUESNANT

Finistère

Madame,

Par votre lettre du 16 Mai dernier vous nous avez demandé de faire des recherches concernant votre mari.

Bien que nous n'ayons pas répondu plus tôt, en raison du surcroît de travail occasionné par le retour massif des déportés, nous avons créé une fiche afin de faire entreprendre les investigations nécessaires. Jusqu'à présent nous n'avons rien trouvé d'autres que cette indication qui vous est sans doute parvenue par l'intermédiaire du Centre d'accueil de Quimper et qui est la suivante:  
ALBA Robert, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Quimper, en bonne santé le 1/12/44 à Neuen-gramme.

S'il s'agit bien de votre mari, nous espérons qu'il a pu vous faire parvenir des nouvelles plus récentes et qu'il a pu être libéré. Nous serions heureux d'en recevoir confirmation.

Dans l'attente de vous lire à ce propos, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de nos respectueux saluts.

Le Responsable du Service des recherches

Tel. : ELY. 79-93

P.S. Nous tenons ce renseignement de Mr. LISI, 32 rue Keller à PARIS XI

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES CENTRES D'ENTRAÏDE  
DES INTERNÉS  
ET DÉPORTÉS POLITIQUES  
Centre d'accueil de Paris  
16, rue d'Artois - PARIS (8<sup>e</sup>)

Téli. : ELYsées 79-93

PARIS VIII  
Madame Robert ALBA

Institutrice

LA FORET-FOUESNANT

Finistère





Monsieur Alba Robert  
*La Forêt Fourneau*  
Pont de Buis  
(Finistère)

OFFICE DÉPARTEMENTAL  
des Mutilés, Combattants, Victimes  
de la guerre et Pupilles de la Na-  
tion du Finistère

Quimper, le 22 Juin 1949

Téléphone: 0-73

n° 7028

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'OFFICE DÉPARTEMENTAL  
à Madame ALBA Robert  
Pont-de-Buis

- T. -  
- 1 P. -

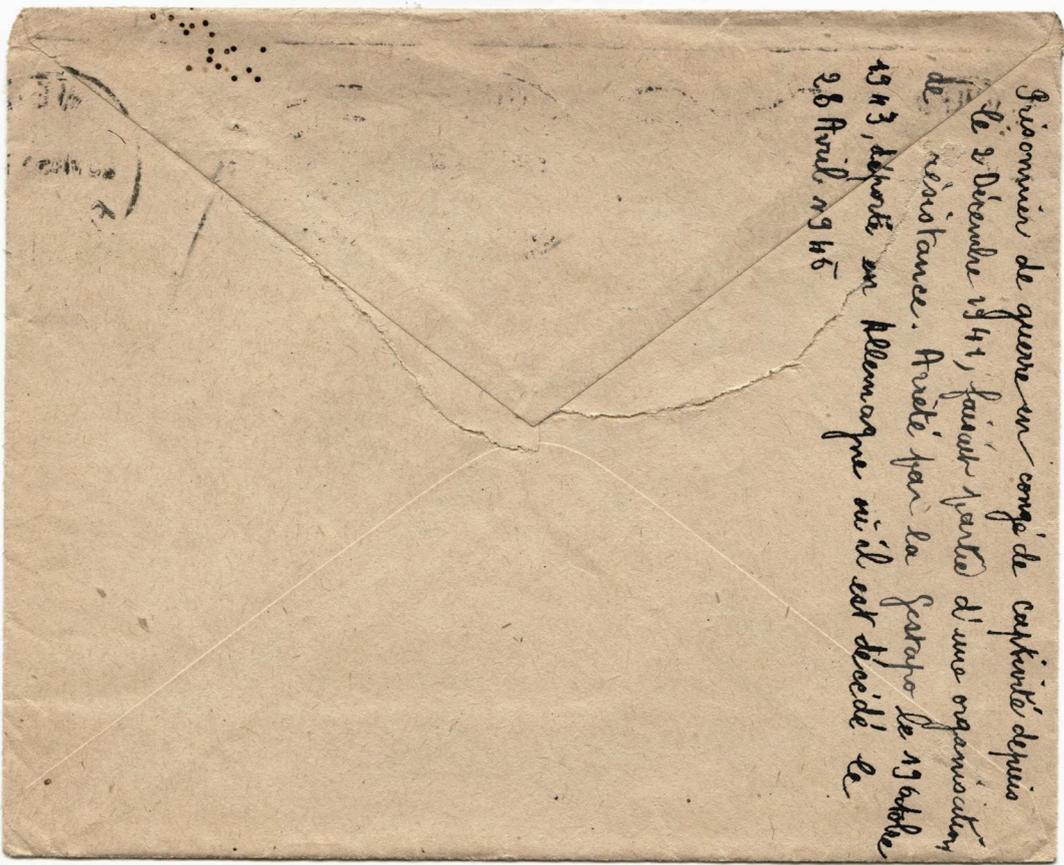
Madame,

Les journaux du 22 Courant m'ont appris le décès en Allemagne de votre regretté mari qui avait été déporté par les autorités occupantes.

Permettez-moi de vous présenter mes condoléances émues pour le deuil qui vous a frappée si douloureusement et de vous assurer du concours moral et matériel que vous trouverez auprès de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation.

Pour me permettre de vous venir éventuellement en aide, dès maintenant voulez-vous me faire connaître votre situation actuelle, les ressources dont vous disposez, votre état de santé et celui de votre enfant surtout.

.....



Voici un imprimé qui vous permettra de demander son adoption comme Pupille de la Nation.

2101  
Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mon respect.

Le Secrétaire Général de l'O.C.D.

*Handwritten signature*

Les journaux du mouvement ont été arrêtés dans les journaux de votre  
reprise mais qui avait été déportée par les autorités occupées.  
Permettez-moi de vous présenter mes condoléances éternelles pour le deuil  
qui vous a frappés et d'exprimer mon espoir que vous sachiez que nous sommes  
et nous espérons que vous trouverez auprès de l'Office Départemental des mili-  
taires, combattants, victimes de la Guerre de l'Office de l'Office de la Nation.  
Pour ce permis de vous venir éventuellement en aide, nous maintenons  
votre nom sur notre liste de nos amis, les ressources  
dont vous disposez, votre état de santé et celui de votre enfant.

AMBASSADE DE FRANCE  
auprès de la République Fédérale d'Allemagne

MISSION de RECHERCHE  
des VICTIMES de la GUERRE  
S.P. 69.200

IW/HS No 77749.



Madame Vve ALBA

Rue Michelet

ERGUE-ARMEL par Quimper

Finistère

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

MISSION de RECHERCHE  
des VICTIMES de la GUERRE

S.P. 69.200

IW/HS No 77749

BAD NEUENAHR, le 29. Juli 1959

Madame,

Vous aviez bien voulu, satisfaisant à mon désir, me confier la photographie de votre mari, Monsieur Robert ALBA, décédé en déportation à Sandbostel.

Je sais combien ce document où sont fixés les traits du disparu peut avoir pour vous d'importance. Aussi, après en avoir fait établir la reproduction, crois-je de mon devoir de vous en faire dès maintenant retour.

En vous remerciant du service qu'il vous a plu de me rendre, je vous prie de recevoir, Madame, mes hommages.

P.J.: 1



R. DECATHALOGNE

Madame Vve ALBA

Rue Michelet

ERGUE-ARMEL p. Quimper

Finistère

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

MISSION de RECHERCHE  
des VICTIMES de la GUERRE  
S.P. 69.200

IM/OH No 74703

Madame Lucie ALBA

QUIMPER / Finistère



**AMBASSADE DE FRANCE**  
auprès de la République Fédérale d'Allemagne

**MISSION de RECHERCHE**  
**des VICTIMES de la GUERRE**

S.P. 69.200

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

BAD NEUENAHN, le

19. Jan. 1959

MISSION de RECHERCHE  
des VICTIMES de la GUERRE

S.P. 69.200

IM/OH No 74703

J'ai confiance que vous ne tarderez pas à  
me pourvoir des éléments requis.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie  
d'agréer, Madame, mes hommages.

LE CHEF DE LA MISSION

Madame,

A la faveur des regroupements projetés dans  
la région de Sandbostel, la Mission s'est livrée à  
une tentative d'identification des nombreux déportés  
français qui lui étaient désignés par les documents  
et les témoignages comme ayant trouvé la mort à cet  
endroit en Avril et Mai 1945.

Des procès-verbaux spécifiant dans le détail  
les caractéristiques physiques de chaque corps pré-  
levé ont été établis par des Médecins qualifiés et  
nous en sommes maintenant au point où la simple con-  
frontation des renseignements fournis par la famille  
avec les archives médicales est susceptible d'amener  
à la découverte des identités.

C'est à ce titre que je me permets de solli-  
citer l'établissement par vos soins du signalement  
précis de votre mari, Monsieur Robert Jean Germain  
ALBA.

Il devra répondre aux rubriques essentielles  
du formulaire ci-joint et particulièrement à celles  
des lésions osseuses et de la denture.

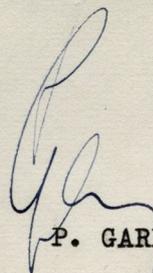
Les informations de l'espèce constituent, en  
effet, le plus sûr moyen de discrimination, lors même  
que la recherche englobe un nombre de corps très im-  
portant.

.../...

J'ai confiance que vous ne tarderez pas à me pourvoir des éléments requis.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Madame, mes hommages.

LE CHEF DE LA MISSION

  
P. GARBA



P.J. : 1 fiche signalétique

Madame Lucie ALBA

QUIMPER / Finistère

Pôle Jean Moulin ©copyright

# Fiche Signalétique

## 1. Identité:

Nom: ..... A L B A ..... tous les prénoms: Robert Jean Germain .....

éventuellement sobriquet: .....

né le 24-10-1913 à GALAN département: Htes. Pyrénées

décédé ou disparu le 28-4-1945 à Sandbostel

adresse de la famille: rue Michelet, Roz Maria, Ergué Armel par Quimper.  
Madame Veuve Alba Robert

renseignements divers: surtout Numéro Matricule, en précisant s'il est exact ou approximatif et de quel camp: Camp de Neuengamme.

## 2. Causes et circonstances du décès:

(Diagnostic médical) — (Coups donnés: où et comment? — Coups de feu tirés: où et comment?)

Mort d'épuisement (tuberculose, dysenterie) Tuberculose contractée en Décembre 44

## 3. Tous renseignements sur le lieu de sépulture:

Fosse commune.

## 4. Adresse de la ou des personnes qui ont renseigné la famille:

Docteur Cornu, Pont d'Ouilly (Calvados)  
Monsieur Boudoux, habitant précédemment Quimper, rue Aristide Briand

## 5. Signalement:

a) Taille: 1 m 80 Age: 34 ans

b) Couleur des cheveux: châtains, calvitie prononcée moustache - barbe -  
(si possible, joindre une mèche)

c) Tour de tête: ..... Forme du visage (allongée-ronde-ovale-etc.....)

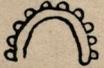
d) Présence de lésions osseuses antérieures à la mort: (fractures consolidées, malformations, amputations, etc.)

d) Particularités de la dentition (voir au dos)

## 6. Description des objets personnels et des vêtements

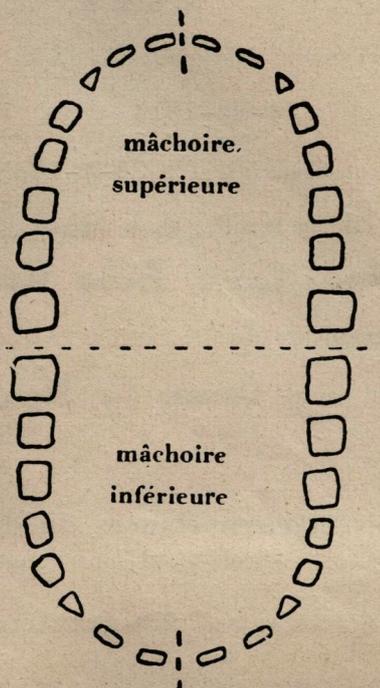
.....

**Particularités de la dentition:** Ces particularités sont d'une importance primordiale pour l'identification. Les donner aussi détaillées que possible. Demander éventuellement l'odontogramme au dentiste attitré de la victime.

-  dents tombées ou extraites
-  obturations
  - p. — Plomb
  - Am. — Amalgame
  - Ps. — Porcel. synthétique
-  carié
-  dent montée sur pivot
-  dent revêtue d'une couronne
  - o — or
  - m — mét. bl.
-  bridge
  - o — or
  - m — métal blanc
-  bridge avec dents intermédiaires en porcelaine synthétique
-  fausse dent en porcelaine fixée sur baguelette soudée à une couronne
  - o — or
  - m — mét. bl.
-  plaque dentaire
  - v — vulcanite
  - m — métal

Droite

Gauche



Rabattez selon le pointillé la mâchoire supérieure sur la mâchoire inférieure; imaginez la personne vous regardant la bouche ouverte.

### 7. Observations:

Joindre une photographie si possible ou mieux 2 (face et profil).

Elles seront renvoyées aussitôt reproduites par nos soins.

....., le .....

.....  
(signature du demandeur)

Prière d'écrire très lisiblement, les noms et adresses en majuscules d'imprimerie.

DESCRIPTION DE LA  
DENTURE

S'il est impossible d'envisager le recours au schéma dentaire (-dentition complète et intacte, destruction ou lacune des archives-), la description de la dentition, telle que vos souvenirs ont pu en conserver fidèlement l'image, peut y suppléer. Elle est, en effet, susceptible de faire apparaître certaines particularités affectant :

- la conformation des dents (blanches, jaunies par le tabac, larges, étroites, longues, pointues, etc. ...)

- leur implantation (dents régulièrement rangées, de longueur différente, écartées, serrées, chevauchant entre-elles, etc. ...)

- la disposition des maxillaires l'un par rapport à l'autre (prognathisme)

- 3 - BREST, le 27 Décembre 1952

Monsieur LE NEDELLEC Jean

4, rue Danton

BREST (Finistère)

à

Madame ALBA Robert

à Kerlobret

CHATEAULIN (Finistère)

Chère Madame ALBA,

Monsieur Daniel TRELLU (Colonel CHEVALIER dans la Résistance) m'a chargé depuis longtemps de vous demander tous renseignements et pièces utiles pour l'établissement de deux dossiers, l'un concernant la demande de la carte officielle de Déporté et Interné de la Résistance, l'autre pour la demande de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance pour votre mari Robert ALBA.

J'ai un grand retard pour le faire et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Afin qu'il puisse vous délivrer les attestations officielles au plus tôt, je vous prierai de bien vouloir m'adresser :

- 1°)- l'état civil complet de votre mari et de vous-même, nom et prénoms, date et lieu de naissance, situation de famille, profession.
- 2°)- une attestation F.F.I. de son chef direct dans la Résistance indiquant la date de son entrée et les activités qu'il y a déployées avec lieux et dates si possible. A défaut, deux témoignages de deux de ses camarades de Résistance, certifiés sur l'honneur et légalisés.
- 3°)- La date, le lieu et les circonstances de son arrestation et quelle autorité l'a arrêté (police française ou allemande), les lieux et dates de sa détention.
- 4°)- La date et les lieux de sa déportation s'il y a lieu.
- 5°)- La date, le lieu et si possible, les circonstances de son décès.

6°)- .....

6°)- Adressez-moi également une copie conforme de toutes les pièces officielles de Résistance que vous possédez, telles que :

- copie de son certificat d'appartenance à la Résistance,
- copie de son certificat d'homologation, de grade dans la Résistance,
- copie de ses citations,
- copie de son certificat modèle M
- copie de son certificat portant la mention "Mort pour la France".

Enfin, une copie de tout ce que vous possédez comme pièces nous permettant d'établir rapidement (d'après les règlements exigés par les Services Administratifs officiels) les deux dossiers qui vous seront indispensables pour l'obtention de vos droits reconnus par les lois actuellement en vigueur.

En vous renouvelant mes excuses et au plaisir de vous lire sous peu, je vous prie d'agréer, Madame ALBA, mes respectueuses salutations.

Pour le Bureau Départemental des Anciens FFI - FTPF,



- 1°) - l'état civil (nom, prénoms, date et lieu de naissance, situation de famille, profession.
- 2°) - une attestation F.F.I. de son chef direct dans la Résistance indiquant la date de son entrée et les activités qu'il y a déployées avec lieu et dates et dates et lieux de deux témoignages de deux de ses camarades de Résistance, certifiés sur l'honneur et légalisés.
- 3°) - la date, le lieu et les circonstances de son arrestation et quelle autorité l'a arrêté (police française ou allemande), les lieux et dates de sa détention.
- 4°) - la date et les lieux de sa déportation s'il y a lieu.
- 5°) - la date, le lieu et si possible, les circonstances de son décès.

MINISTÈRE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

DIRECTION  
DU CONTENTIEUX  
DE L'ÉTAT CIVIL  
ET DES RECHERCHES.

BUREAU DES FICHIERS  
ET DE L'ÉTAT CIVIL-DÉPORTÉS.

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

F. E. C. — S. D. I.

R/M  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, le ..... 25 FEVR 1955  
139 rue de Bercy (XII<sup>e</sup>)

M. adame, .....

La demande d'attribution du titre ..... de DEPORTE RESISTANT ..... que vous avez formulée en qualité ..... de conjoint ..... de M. onsieur ALBA Robert ..... ayant été accueillie favorablement, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointe, la carte n° I00424597, qui vous permettra d'en justifier. Veuillez en accuser réception au moyen de la formule à détacher et à mettre à la poste, après signature.

Je vous prie d'agréer, Madame ....., l'assurance de mes respectueux hommages.

Pour le Ministre :

Le Directeur du Contentieux, de l'État Civil et des Recherches,  
P. O. Le Chef du Bureau des Déportés,

Madame ALBA Lucie  
Ker Rozaven  
Rue du Moulin aux Couleurs  
à QUIMPER (Finistère)



42 C43

- Cartes de Vêtements (avec bons)  
aux noms de Lucie Alba et Yvonne Alba.
- Demande laissez-passer zone occupée → zone libre
- Carte de rap. P. 10
- Demande de ...

Pôle Jean Moulin ©copyright

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

N° 2971

108

# CARTE DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES

Nom..... Albira

Prénoms..... Lucie

Profession.....

Nationalité..... fr Sexe..... F

Naissance { Daté..... 17-11-1908

Commune..... Plausan

Département..... Finistère

Domicile { Département..... Finistère

Commune..... N. Begat

Rue et N°.....

Délivrée le..... 20 AOÛT 1942

par la Mairie de.....

Signature du Maire :

Cachet :

*Signature*  
Pôle de la Production Industrielle

Carte d'Alimentation N°

délivrée par la Mairie de.....

1 <sup>A</sup>	points
33 <sup>A</sup>	points
95 <sup>A</sup>	points
07 <sup>A</sup>	points
19 <sup>A</sup>	2 points
31 <sup>A</sup>	2 points
143 <sup>A</sup>	2 points



CACHET

ANNEXE DE LA CARTE DE VÊTEMENTS

N° 2971

V  
T  
S  
O  
P  
O  
N

COUPONS D'ACHAT DE CHAUSSURES

ORGANISME	TAEUR	Categorie (1)
-----------	-------	---------------

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

carte de vêtements et d'articles textiles pour adultes

La carte de vêtements et d'articles textiles pour adultes est délivrée à tout consommateur âgé de 18 ans ou plus au 30 juin 1942.

Elle est valable pour l'achat de vêtements et d'articles textiles instituée par la présente carte.

La présente carte est dotée de tickets-points numérotés formant un total de 168 points ainsi que des tickets-lettres pour attributions éventuelles.

Les dates à compter desquelles ces différents tickets-points ou tickets-lettres pourront être utilisés, seront portés à la connaissance du public par la voie de la presse.

Le barème d'équivalence, relatif aux différents articles textiles est porté à la connaissance des intéressés par voie d'affiches.

La procédure du bon d'achat, instituée par la loi du 11 février 1941 et maintenue par la loi du 17 juin 1941, demeure applicable pour les articles dont la liste a été portée à la connaissance du public en temps utile.

Les tickets de la présente carte doivent être détachés du talon par les soins du vendeur. Ils sont sans valeur s'ils ne sont pas présentés adhérents au talon.

La carte est personnelle et inaliénable; l'achat par une tierce personne est autorisé.

Mention des coupons de chaussures et des bons d'achat délivrés sera portée dans les cases de la couverture de la présente carte prévues à cet effet.

Toute fraude dans l'usage de la présente carte sera punie de six jours à deux mois d'emprisonnement et de 16 à 2.000 francs d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

J. 507-42  
N<sup>A</sup> M<sup>A</sup> L<sup>A</sup> K<sup>A</sup> J<sup>A</sup> I<sup>A</sup>

B<sup>A</sup> A<sup>A</sup>  
P<sup>A</sup> O<sup>A</sup>

ES TEXTILES

60 <sup>A</sup> 2 points	65 <sup>A</sup> 2 points
72 <sup>A</sup> 2 points	71 <sup>A</sup> 2 points
84 <sup>A</sup> 2 points	83 <sup>A</sup> 2 points
96 <sup>A</sup> 2 points	95 <sup>A</sup> 2 points
108 <sup>A</sup> 2 points	107 <sup>A</sup> 2 points
120 <sup>A</sup> 2 points	119 <sup>A</sup> 2 points
132 <sup>A</sup> 2 points	131 <sup>A</sup> 2 points
144 <sup>A</sup> 2 points	143 <sup>A</sup> 2 points

CACHET

### COUPONS D'ACHAT DE CHAUSSURES

DATE	ORGANISME DISTRIBUTEUR	Categorie (1)
22/10/46	St Segal	galoches
29/6/43	Mon Fournier	
14/2/46	Usageville	22
18/10/47	2/4	23

(1) Inscrire le N° de codification du coupon.

NOV. 47				
SL	SM	SJ	SK	SH
NOV. 47				
220	219	218	217	216
NOV. 47				
228	228	227	226	225
NOV. 47				
DO	DN	DM	DL	DK
NOV. 47				
DE	DD	DC	DB	DA
NOV. 47				

(2) Inscrire le N° du barème.

LES

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

N° 2972 FJ 195

CARTE DE VÊTEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES

Nom... *Alba*  
Prénoms... *Yvonne*  
Profession...  
Nationalité... *F.* Sexe... *F.*

Naissance { Daté... *18-8-38*  
Commune... *Erquy*  
Département...  
Domicile { Département... *Finistère*  
Commune... *St Rieg*  
Rue et N°...  
Délivrée le... *20 AOUT 1942*

par la Mairie de

Signature du Maire: *Leig...* Cachet:

Carte d'Alimentation N°  
délivrée par la Mairie de







# Demande de laissez-passer.

Nom: Alba née Le Dœuff

Prénoms: Lucie Yvonne Louise

Date et lieu de naissance: 1<sup>er</sup> Novembre 1908 à Pleuven (Finistère)

Profession: Institutrice.

Domicile: "Ker. Kouba" Le Bono en Plougaumelen par Auray  
(Morbihan)

Pièce d'identité présentée: Carte d'identité délivrée par la Préfecture  
du <sup>Morbihan</sup> Plougaumelen le 17 juillet 1941. N°: no 37 - série C.

Lieu de départ: Quimper (Finistère)

Lieu de destination: Saint. Gaudens (H<sup>te</sup> Garonne)  
chez Monsieur Emile Alba

34 Avenue de Toulouse.

Moyen de transport employé: Chemin de fer.

Lieu de franchissement de la ligne:

Motif du voyage: Accompanyer enfant de six ans à qui le médecin  
a recommandé une cure de petite altitude.

Pièce jointe: Certificat médical.

Durée du séjour: Départ de Quimper: 12 Août 1941

Retour. Départ de Saint. Gaudens: 20 Septembre 1941.

Etat civil de l'enfant accompagnant M<sup>me</sup> Alba.

Nom: Alba

Prénoms: Yvonne Carmen

Date et lieu de naissance: 18 Août 1935 à Brugué Armel (Finistère)

Le certificat médical doit faire ressortir :

1° Que la cure est absolument nécessaire pour éviter de graves préjudices à la santé de la malade ;

2° Qu'elle ne peut être faite en zone occupée

3° Ce certificat doit indiquer la nature exacte de la maladie —